

Réf: Dossier 270166

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EKANAZ DISTRIBUTION »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN
BINGERVILLE, A 50 M DU CENTRE ANADER , Lot 10, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EKANAZ DISTRIBUTION »

Objet : Import – Export de marchandises, Commerce général, Vente de matériaux de construction, électrique et sanitaire en gros et détails, Transport, Transfert d'argent, Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN
BINGERVILLE, A 50 M DU CENTRE ANADER , Lot 10, Ilot 2

Dirigeant(s) M KANAZOE ABDOUL HAKIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13108 du 07/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85723/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

